

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Narcisse MRC des Chenaux, tenue à la salle des conférences du bureau municipal, 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, le mardi 20 septembre 2019 à 16h00, sont présents, le maire monsieur Guy Veillette, madame la conseillère Nathalie Jacob et messieurs les conseillers, Michel Larivière, Jocelyn Cossette, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent. Cette séance est convoquée par monsieur Guy Veillette, maire, conformément aux dispositions du code municipal. Monsieur Guy Veillette, maire, motive l'absence de monsieur Daniel Bédard qui est absent pour des raisons personnelles.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 16h00. Il fait la lecture de l'ordre du jour, lequel est annexé à la page 626 du présent procès-verbal.

2019-09-12

**Fixation de l'assemblée publique de consultation sur les projet de règlements numéro 2019-09-553 et 2019-554 à fin modifier le plan d'urbanisme de la municipalité de Saint-Narcisse et à modifier le règlement de zonage numéro 2009-05-438 visant à permettre l'agrandissement des zones 110-CR;**

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal doit procéder à une consultation publique sur les divers éléments d'un projet de règlement d'urbanisme;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Michel Larivière,  
Appuyé par madame Nathalie Jacob  
Et résolu :

**QUE** le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur les projets de règlements numéro 2019-09-553 et 2019-09-554 le jeudi 3 octobre 2019 à compter de 19h00 au bureau municipal, 353, rue Notre-Dame à Saint-Narcisse.

Adoptée à l'unanimité.

**Période de questions**

- Aucune question.

2019-09-13

**Clôture de l'assemblée**

**ATTENDU** que l'ordre du jour est épuisé;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Denis Chartier,  
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier  
Et résolu:

La clôture de l'assemblée à 16h30.

Adoptée à l'unanimité.

---

Guy Veillette, maire

---

Stéphane Bourassa,  
Directeur général